

## Réunion Continua au SNITEM-: un grand pas vers une normalisation des TICS au service de la santé à domicile

Paris, le 27 novembre 2008 – Le SNITEM considère que les enjeux sont forts en matière de TIC santé pour les patients, les professionnels de la santé, les industriels, l'ensemble du système de soins. Il s'engage à promouvoir la standardisation et la normalisation de ces technologies au service de la santé à domicile.

Pour illustrer ce sujet, le SNITEM a récemment réuni de nombreuses personnalités en montrant l'exemple de l'Alliance Continua fédérant des sociétés leaders du secteur des technologies et de la santé. Une première sur le sol français.

### Une tribune exemplaire attentive au sujet de de l'interopérabilité

Des représentants de l'industrie des technologies médicales, de l'information et de la communication, des ministères de la Santé, de la Défense, de l'Industrie, du monde de la recherche, de l'Assurance se sont réunis autour d'un objectif commun : l'interopérabilité. Etablir un « éco système » composé **d'outils de santé personnalisés interopérables**, et permettre la mise à disposition de produits de différentes marques capables de communiquer entre eux sont justement les principales missions que s'est fixées la Continua Health Alliance venue les expliquer lors de la réunion organisée par le SNITEM le 13 novembre dernier

### L'Alliance Continua au service du mieux vivre et du mieux vieillir

Union industrielle à but non lucratif, Continua Health Alliance regroupe depuis juin 2006, les sociétés leaders du secteur des technologies et de la santé associées pour assurer le développement des innovations dans le domaine de la santé et de la qualité de vie.

Cette Alliance s'articule autours de trois axes :

- Le pôle « santé-bien être »
- La gestion des maladies chroniques
- Le monitoring de la santé et des soins des personnes âgées

Les 170 sociétés membres de Continua (Industriels, prestataires de service, payeurs, opérateurs et hôpitaux européens, américains et asiatiques), se mobilisent autour du suivi à domicile. L'Alliance a pour objectif d'utiliser les standards existants et de mettre en place les normes et les procédures permettant aux différents dispositifs médicaux de communiquer. « Un projet que nous avons tout intérêt à essayer de promouvoir car il est aussi un accélérateur pour nos PME françaises. », souligne le SNITEM.

### Mise en place de normes et certification



Afin de faciliter le choix des utilisateurs tout en démocratisant l'usage de ces outils visant au bien-être, les sociétés membres de Continua sélectionnent les normes de connectivité et publient des recommandations en matière d'interopérabilité. Cette alliance élabore également un programme d'essai et de certification avec un logo identifiable, gage d'interopérabilité avec d'autres produits certifiés et « gage d'ouverture au marché européen et mondial », a souligné un industriel.

Au vu de la réussite de cette 1<sup>ère</sup> réunion, et de la volonté manifestée par les participants de renouveler l'expérience, le SNITEM se déclare confiant dans l'issue productive de ces rencontres qui se prolongeront par d'autres réunions prévues au printemps 2009 avec l'objectif d'assurer la généralisation de la standardisation et de la normalisation des TIC au service de la santé à domicile, en y associant les travaux réalisés par les représentants des standards existants (IHE.- Integrating the Healthcare Enterprise, DICOM - Digital Imaging and Communications in Medicine, HL7 -Health Level 7)

#### A propos du SNITEM (Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales)

Créé en 1987, Le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) rassemble la majeure partie des acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux. Il fédère plus de 200 entreprises, constituant un tissu industriel très diversifié dans le domaine des dispositifs et des technologies de santé : PME-PMI, grands groupes français, européens et internationaux. Il leur propose notamment de s'impliquer dans des groupes ayant un lien direct avec leurs secteurs d'activités : pôles et groupes sectoriels, groupes de décision, commissions transversales. Le SNITEM est ainsi la première association patronale en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics. [www.snitem.fr](http://www.snitem.fr)

